RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GARD — ARRONDISSEMENT : LE VIGAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-SAUVEUR-CAMPRIEU

Nombre de conseillers en exercice : 9

présents : 8

votants : 8

L'an deux mille vingt-trois
Le vingt-huit avril
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sauveur-Camprieu (Gard)
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
Sous la présidence de Madame Nicole AMASSE, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/04/2023

PRÉSENTS :
MMES/MM : Nicole AMASSE, Michel BERTRAND, Philippe BARNAUD, Romane MINIOU, Marion CHOQUET.

ABSENTE :
Mme Christine NIEL.

PROCURATIONS :
Mme Florence MAURIN à Mme Nicole AMASSE.
M. Fabien ARJAILLES à Mme Marion CHOQUET.
M. Roger RODRIGUEZ à Mme Romane MINIOU.

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal. Mme Romane MINIOU a été nommée pour remplir ces fonctions.

OBJET :
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) – MISE À JOUR DE LA LISTE DES MEMBRES

Mme le Maire rappelle que par délibération en date du 17 juin 2022, le conseil municipal avait procédé à la désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

Avaient été élus les membres suivants :

Titulaires :
Mme Nicole AMASSE
M. Franck ARBOUX
M. Michel BERTRAND

Suppléants :
Mme Marion CHOQUET
M. Philippe BARNAUD
Mme Florence MAURIN

Suite à la démission de M. Franck ARBOUX avec effet au 24 Août 2022 et conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1411-5 modifié par la Loi n°2019-1461 du 27/12/2019, il convient de le suppléer et mettre à jour la liste des membres de la Commission tenant compte qu'un remplacement de membre titulaire se fait par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste.

Il est donc proposé de désigner Mme Marion CHOQUET en qualité de membre titulaire.

.../...

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
(Par 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)

- APPROUVE la désignation de Mme Marion CHOQUET en tant que titulaire,
- DÉCIDE de mettre à jour la composition de la Commission d'Appel d'Offre comme suit

Titulaires :
Mme Nicole AMASSE
M. Michel BERTRAND
Mme Marion CHOQUET

Suppléants :
M. Philippe BARNAUD
Mme Florence MAURIN

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance
Romane MINIOU

Le Maire
Nicole AMASSE

MAIRIE DE ST-SAUVEUR-CAMPRIEU (GARD)

⇨ Transmis à la Préfecture, le 03/05/2023
⇨ Reçu par la Préfecture, le
⇨ Retour en Mairie, le 22 MAI 2023
⇨ Affiché le 22 MAI 2023

PRÉFECTURE DU GARD
Reçu le
05 MAI 2023
Bureau du Courrier

Mme. Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.